

Malgré les baisses d'impôts, le taux de prélèvements obligatoires progresse. Un paradoxe aux explications multiples

Plus les impôts baissent, plus la pression fiscale grimpe

Cherchez l'erreur

Malgré les baisses d'impôts appliquées en 2022, le taux de prélèvements obligatoires a encore augmenté d'un point, à 45,3% du PIB, selon l'Insee.

Marc Vignaud

C'est un soulagement pour Bercy. Le déficit public 2022 est ressorti à 4,7% du PIB contre une cible de 5%. De quoi laisser espérer un déficit inférieur à l'objectif de 2023 de 5%, alors que la croissance attendue lors de l'élaboration du budget, de 1%, ne sera probablement pas au rendez-vous. Il faudra bien ça pour espérer revenir sous 3% de déficit d'ici 2027 comme l'a promis Emmanuel Macron.

Cette réduction, l'année dernière, de l'écart entre les dépenses et les recettes, est liée au fait que le montant des sommes encaissées a aug-

Cette réduction, l'année dernière, de l'écart entre les dépenses et les recettes, est liée au fait que le montant des sommes encaissées a augmenté de plus de 7% (95 milliards), plus vite que le PIB en valeur. Résultat, le taux de prélèvements obligatoires a encore bondi pour atteindre 45,3% du PIB, une hausse d'un point par rapport à 2021. Un niveau record.

Faut-il en déduire qu'Emmanuel Macron augmente discrètement les impôts? Non: il les a bien diminués en 2022, notamment avec la seconde tranche de baisse de la taxe d'habitation pour les 20% des Français les plus aisés, la suppression de la redevance télé, ou encore la dernière année de la réduction de l'impôt sur les sociétés, de 26,5% à 25%, contre 33% en 2017. La taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) a aussi fortement baissé avec la mise en œuvre du bouclier tarifaire (-7,1 milliards d'euros). Depuis l'arrivée du chef de l'Etat au pouvoir, la baisse des impôts atteint même plus de 60 milliards d'euros.

Comment expliquer un tel paradoxe? « Le PIB ne correspond pas exactement à l'assiette des impôts », décrypte François Ecalte, auteur du site internet de référence sur les finances publiques, Fipeco. Les droits de mutation à titre onéreux (les « frais de notaire »), par exemple, dépendent davantage des prix de l'immobilier.

En 2022, les recettes de l'impôt sur les sociétés se sont révélées particulièrement dynamiques, ce qui reflète la relative bonne santé des

rappelle François Ecalte. Il est possible également que la première estimation du PIB de l'Insee sous-estime sa progression. Le calcul pourrait être corrigé fin mai, puis encore l'année prochaine. « Quand la croissance est à la baisse, l'Insee a plutôt tendance à réviser le PIB à la baisse et inversement », souligne Eric Heyer, pour qui cela expliquerait la résilience de l'emploi.

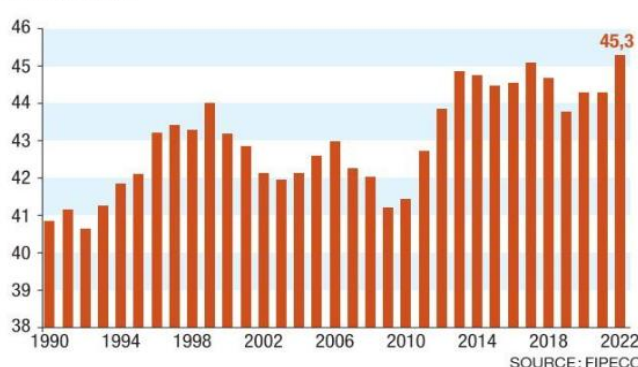
Cette année, la manne des rentrées fiscales devrait ralentir si l'inflation commence à refluer - comme le gouvernement l'espère - mais aussi à cause du freinage de l'activité. L'exécutif s'est d'ailleurs montré prudent, en misant sur une progression des recettes fiscale inférieure à sa prévision de croissance. Comme les dépenses sont en partie indexées sur l'inflation, elles devraient également moins augmenter, nuance François Ecalte. Mais cet effet pourrait être différé dans le temps, à cause d'indexations des prestations à retardement. « Dans un premier temps,

François Ecalte. Mais cet effet pourrait être différé dans le temps, à cause d'indexations des prestations à retardement. « Dans un premier temps, craint notre expert, on risque d'avoir un ralentissement des recettes mais pas de ralentissement des dépenses. »

@mvignaud 

Le taux des prélèvements obligatoires à un niveau record

En % du PIB



Pas d'effet « feux d

Les recettes de TVA ont progressé de plus de 8 %, soit 15 milliards d'euros

entreprises françaises malgré le contexte inflationniste. Leur bénéfice imposable a augmenté. « En période d'inflation élevée, les entreprises ont fait plus de marges », pointe Eric Heyer, économiste à l'OFCE, celles-ci en profitant pour augmenter leurs prix. Les groupes du CAC 40, qui réalisent beaucoup de leurs profits à l'international, se portent très bien, et peuvent avoir rapatrié des revenus de leurs filiales en France. « Les banques françaises ont réalisé de très gros profits », souligne par ailleurs François Ecalle.

Pour le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, « la baisse des impôts permet, paradoxalement, d'obtenir des recettes fiscales supplémentaires. Preuve qu'en baissant l'impôt sur les sociétés, on augmente les recettes de cet impôt en créant plus de richesses ». De 50 milliards en 2017, elles ont atteint 68 milliards en 2022. Attention toutefois à ne pas croire que les baisses d'impôts s'autofinanceraient toutes seules et qu'il serait donc possible de les diminuer sans creuser le déficit public. « Il est assez exceptionnel que les impôts s'autofinancent », prévient François Ecalle.

Reflux. En 2022, l'État a notamment bénéficié du dynamisme de la TVA, assise sur les prix à la consommation, dans un contexte de forte inflation tirée par les produits importés (pétrole, gaz, etc.). Les recettes de TVA ont progressé de plus de 8%, soit 15 milliards d'euros. Preuve que l'inflation a un effet positif sur les finances publiques, malgré les dépenses qu'elle entraîne. Les cotisations sociales encaissées ont augmenté de 6,5% sous l'effet des hausses de salaires, même si ces dernières ont été inférieures à la hausse des prix. La bonne tenue de l'emploi explique aussi ce mouvement.

« En moyenne sur vingt ou trente ans, les prélèvements obligatoires progressent un tout petit peu plus vite que le PIB, mais c'est très chaotique d'une année sur l'autre »,